

Communiqué de presse du 11 mars 2023

A notre grande surprise, la Dotation Horaire Globale attribuée au collège pour l'année 2025-2026 prévoit la suppression d'une division sur une cohorte déjà présente au collège : les actuels 64 élèves en sixième répartis en 3 classes, se verraient entassés dans seulement 2 classes avec 32 élèves par classe !

Cela :

- **nuit fortement de notre point de vue à la qualité des enseignements délivrés par le collège** : les enseignements ne sont pas compatibles. *En sciences, en Arts Plastiques ou en éducation musicale, la manipulation est impossible par manque de matériel. En EPS, certaines pratiques seront impossibles (par exemple hand-ball : 14 élèves joueraient et 18 seraient spectateurs). En langues vivantes, les interventions orales ne pourront excéder 2 minutes par élève sur un cours de 55 minutes ; en français, la pratique de la lecture à haute voix permettant d'améliorer la fluence devient part congrue ;*
- **pose la question de la sécurité lorsque tous ces élèves seront installés dans des salles prévues pour accueillir au plus 30 élèves ;**
- **remet en cause la qualité de l'accueil des élèves à besoins éducatifs particuliers (PAP, GEVASCO, ...)** et ne permet pas la mise en œuvre de l'école inclusive dans des conditions satisfaisantes ;
- **ne respecte pas le seuil de 31 élèves par classe fixé par M. le recteur ;**
- est à l'origine de sous services dans chaque discipline, c'est-à-dire que plus de la moitié des enseignants devront compléter leur service dans d'autres établissements parfois lointains et ne pourront plus s'investir avec le même degré d'implication dans la vie de l'établissement. **C'est le fonctionnement de l'équipe éducative, avec la possibilité qui est laissée aux enseignants de se rencontrer, de discuter des difficultés et des réussites des élèves, qui est remis en cause.** Cette dégradation des conditions de travail est source de démobilisation, voire de souffrance pour des enseignants qui ne se sentent plus reconnus et accompagnés.
- Un tel choix, s'il était confirmé, entraînerait la disparition ou la dégradation de nombre de dispositifs qui répondent pourtant aux besoins de nos élèves : moindre efficacité du dispositif « devoirs faits » en raison du nombre trop important d'élèves par classe ; suppression des dédoublements dans certaines matières ; de l'enseignement des gestes qui sauvent et du PSC ; des projets pluridisciplinaires permettant une ouverture culturelle indispensable (arts plastiques, concours de l'éloquence, jeunes en librairie, collège au cinéma, concerts chorale de fin d'année qui concernent 90 élèves de ce collège, « Sounds of Silence » en langues et musique, ...). Sont également induites des difficultés supplémentaires pour l'accompagnement à la piscine, l'affaiblissement des projets.

Paradoxalement, ce sont ces choix de l'équipe pédagogique et éducative, reconnus lors de l'évaluation extérieure menée en avril 2022 et salués par M. Le Recteur lors de sa visite en décembre 2024 comme les principaux points forts du collège, qui sont aujourd'hui menacés.

Enfin, l'équipe pédagogique constate un nombre d'heures poste, c'est-à-dire des heures attribuées à des enseignants au collège dans le cadre de leur service normal, largement insuffisant. **En effet, en 4 ans, le collège a perdu 79 heures postes soit l'équivalent d'environ 4,5 temps pleins.** Ce choix va contraindre encore un peu plus des enseignants à aller dans d'autres établissements effectuer les heures nécessaires à leur service pendant que leurs collègues enseignant dans la même discipline seront obligés d'accepter des heures supplémentaires. La plupart des enseignants devront donc accepter des déplacements et /ou la responsabilité de préparations et d'élèves supplémentaires au dépend du temps qu'ils consacrent à chacun.

Des moyens supplémentaires et durables en heures postes semblent ainsi indispensables pour pouvoir continuer à proposer des enseignements et un accompagnement de qualité à l'ensemble de nos élèves, dans un environnement assurant la sécurité de chacun.

Ces moyens doivent être annoncés dès maintenant et non en juin afin de pouvoir organiser sereinement la prochaine rentrée : nous devons retrouver la 3e division de 5e avec les 29 heures poste qui lui sont rattachées, dès à présent, afin de préparer sereinement la rentrée prochaine.

Un courrier a été envoyé à la DASEN le vendredi 21 février, nous n'avons à ce jour aucune réponse : si ce vendredi, aucune réponse positive à notre courrier ne nous est parvenue, **nous envisageons un mouvement de grève très prochainement afin d'obtenir la reconsidération de cette décision absurde et obtenir les 29 heures qui sont dues aux élèves !**